

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHASPUZAC**

Nombre de membres			
Nombre de membres.	Présents	Pouvoirs	Absents
15	11	0	4

Date de la convocation
20 octobre 2022

N° 24102022002**APPROBATION RAPPORT
ACTIVITE 2021 CA LE PUY EN
VELAY**

Séance du 24 octobre 2022

L'an deux mil vingt deux
et le vingt-quatre octobre

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel JOUBERT, Maire,

Présents : Mrs CHAMAYOU P., ROCHER P., ARNAUD A., MIGNE J., Mmes VIDAL F., ROY S., BRUNETON M., AURELLE V., BONCOMPAIN C., CHAMAYOU D.Absent : Mme MARTEL D., Mrs GARRAGOS F., MICHEL A., FOURY D.

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2021 de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

☞ approuve le rapport d'activité 2021 de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay.

Fait et délibéré à Chaspuzac, le 24 octobre 2022

Pour extrait certifié conforme

LE MAIRE,
Michel JOUBERTSECRETAIRE DE SEANCE
Florence VIDAL

AR Prefecture043-214300626-20221024-24102022002-DE
Reçu le 25/10/2022Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 25 octobre 2022

et publication ou notification
du 25 octobre 2022